

LETTRE D' INFORMATION

A l'occasion de la nouvelle année, voici l'Equipe dans une robe neuve, dont nous avons demandé l'idée et la maquette à notre excellente camarade Madeleine LAPONCE.

Rappelons, pour les nouveaux venus, que Mlle LAPONCE est également l'auteur de l'insigne du B.C.E.O.M., qui figure en tête de notre papier à lettre et des documents produits par la Maison. Cet insigne a été choisi parmi une cinquantaine de projets, établis à la suite d'un concours lancé il y a quelques années par la Direction Générale dans le personnel du B.C.E.O.M.

x

x            x

Le Conseil d'Administration du B.C.E.O.M. s'est réuni dans la matinée du Vendredi 9 Décembre. L'un des points importants de son ordre du jour était la fixation du pourcentage moyen d'augmentation des salaires au 1er Janvier 1967.

Ainsi que M. BOURRIERES l'a mentionné dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la fête du 24 Novembre et dont nous avons donné le texte intégral dans le dernier numéro de "l'Equipe", la composition du Conseil d'Administration du B.C.E.O.M. a été remaniée au cours de l'année 1966. Des représentants de certains Ministères y ont été remplacés par d'autres et, surtout, un représentant du Ministère des Finances y a maintenant sa place. Un Contrôleur d'Etat, désigné lui aussi en 1966, assiste également aux réunions du Conseil.

Pour nous tous, la séance du 9 Décembre était donc d'autant plus importante que les nouveaux Administrateurs n'étaient pas encore

.../..

familiarisés avec les habitudes de notre Maison en matière de salaire.

Les Délégués du Comité d'Entreprise devant être appelés, au cours de cette séance, à faire connaître le point de vue du personnel, l'esprit dans lequel leur exposé devait être fait, et sa substance même, avaient été discutés et décidés au cours d'une réunion préalable du Comité d'entente.

A la séance du Conseil, après avoir rappelé les bons rapports qui ont toujours existé entre un personnel n'ayant jamais donné lieu à difficultés et un Conseil d'Administration qui lui a toujours accordé, chaque année, des augmentations de salaire convenables, les Délégués du Comité d'Entreprise se sont efforcés de faire sentir l'esprit dans lequel ce personnel travaillait : comme les Membres de notre Conseil d'Administration lui-même, nous sommes imprégnés de l'esprit "service public" ; nous avons conscience que nous ne sommes pas de vulgaires marchands d'études. Mais nous devons faire preuve d'une constante vigilance, car nous avons aussi conscience que de notre travail dépend l'indispensable équilibre financier de la Société, que notre temps compte et que d'ailleurs la stabilité de l'emploi n'est pas chez nous ce qu'elle est dans la fonction publique.

Les Délégués ont ensuite insisté sur le très gros effort accompli en 1966 par le personnel : d'abord en raison de l'accroissement de nos activités, que les recrutements ne peuvent suivre qu'avec un certain retard ; ensuite en raison même de la décentralisation des tâches et des responsabilités, qui a pour conséquence de meilleures possibilités de réactions rapides et efficaces, mais aussi une accélération du rythme du travail.

Ils ont en conséquence fait valoir quelle serait la déception du personnel si les augmentations au 1er Janvier 1967 n'étaient pas au moins égales à celles des années passées, et ils ont marqué la confiance de tous dans les décisions du Conseil.

Nous pensons que le Président et les Administrateurs ont été sensibles à cette façon de présenter les choses. Quoi qu'il en soit, leur décision nous a été favorable ainsi que le font apparaître les augmentations individuelles accordées à compter du 1er Janvier.

x

x

x

.../..

La fête de l'Arbre de Noël du B.C.E.O.M., devenue une tradition, a eu lieu, au cours de l'après-midi du Dimanche 18 Décembre, dans les locaux mis gracieusement à notre disposition, comme les années précédentes, par l'Association Rhin et Danube. Ces locaux, et plus spécialement la salle de spectacle, avaient été brillamment décorés par les soins de Mlle DEHEULES. Mais cette année, l'affluence des petits et des grands y était telle qu'il nous faudra bien, pour la fête de l'an prochain, trouver des salles plus spacieuses.

Les réjouissances commencèrent par un spectacle de marionnettes, ou plus exactement (ainsi que le présentateur nous l'a expliqué), de marottes, qui sont de grandes figurines dont chacune est animée par un manipulateur au moyen d'une ou deux tringles de bois ou de métal. C'est là une formule qui donne de plus grandes possibilités que celle du guignol, par exemple, et qui permet de présenter des tableaux animés dont certains étaient, le 18 Décembre, très poétiques et très réussis.

Les jouets furent ensuite distribués aux enfants par le Père Noël et un goûter leur fut offert.

Puis, ce fut au tour des adultes de boire . . .

C'est encore Mlle BINAND que nous devons féliciter et remercier - et nous remercions également les camarades, du Comité d'Entreprise ou non, qui ont bien voulu lui apporter leur aide pour l'organisation de cette fête et les multiples tâches à exécuter avant, pendant et après. . . .

Nous espérons que, dans chacune de nos Délégations et Missions d'outre-mer, le personnel du B.C.E.O.M. a pu aussi se réunir à l'occasion de Noël.

Nous rappelons que les jouets destinés aux enfants des agents servant outre-mer pourront être :

- soit conservés en attendant un prochain retour en France.
- soit remis à PARIS à une personne désignée.
- soit expédiés à une adresse métropolitaine.

Une note du 3 Octobre a invité les agents intéressés à

.../..

nous faire connaître la solution de leur choix. Certains ne nous ont pas encore répondu. Nous leur serions obligés de le faire rapidement.

x

x            x

En Novembre, l'ordinateur 1130 qui était déjà depuis 9 mois exploité pour nous chez IBM, a été installé dans nos locaux, au 5ème étage, et fait l'objet des soins affectueux de l'équipe MAILLANT, BERNEDE et Cie.

Cet ensemble a une double mission à remplir :

La première consiste à mettre à la disposition de tous les clients, étrangers ou français, et en premier lieu des ingénieurs du B.C.E.O.M., les programmes électroniques de tracé routier et de calcul d'ouvrages d'art mis au point par le Service Spécial des Autoroutes au Ministère de l'Equipement.

La deuxième consiste à fournir à tous les collaborateurs du B.C.E.O.M. l'aide du calcul électronique et de ses immenses possibilités en mettant à leur disposition, au sein même de la Maison, un centre de calcul électronique et une équipe de programmation, tout prêts à résoudre de nombreux problèmes fastidieux ou casse-tête, qu'ils soient du domaine technique ou de celui de la gestion.

Un traceur automatique va être adjoint très prochainement à l'ordinateur et travaillera sous ses ordres : il sera en mesure d'établir non seulement des profils en long et en travers, mais des perspectives - et c'est là pour le profane une des possibilités les plus stupéfiantes de cet appareil. Nous donnons ci-après, à titre d'exemple, trois reproductions de perspectives tracées par une machine de ce genre.

Au 6ème étage, les travaux d'installation de notre section d'édition sont en voie d'achèvement. Les ateliers que comporte cette section, placée sous la direction de M. TOUATI, permettront la reproduction des documents, rapports, etc... suivant le système Offset. Les opérations

.../..

qu'ils assureront sont les suivantes : frappe du modèle sur machines à écrire spéciales à justification semi-automatique ; frappe des titres et tableaux sur machine VARYTIPER disposant de 15 modèles de caractères ; mise en page ; établissement des clichés, comportant texte, dessins, tableaux, photographies etc ... Le report des clichés sur feuilles métalliques en vue de l'impression, et le tirage lui-même sur de petites machines rotatives, constituent des opérations matérielles qui seront sous-traitées.-

Enfin, au 13ème étage, une cabine TELEX vient d'être installée. Ce dispositif permet de recevoir, de cabines analogues en place dans n'importe quel lieu du monde, et à toute heure du jour et de la nuit, des messages que la machine présente sous forme dactylographiée. Il permet en outre, bien entendu, d'expédier des messages à toute autre cabine télex, avec cet avantage que ces messages peuvent être préétablis, puis pris et transmis par la machine, à très grande vitesse, lorsque la ligne est disponible - Ce système permet, sur une ligne disponible, un véritable dialogue entre deux cabines.

Actuellement, nos communications par télex sont courantes avec WASHINGTON, SANTIAGO, ASUNCION, LIMA, LIBREVILLE, YAOUNDE, BAKA KO, ABIDJAN, etc ...

x

x x

Nous n'avons pas encore reçu beaucoup de réponses à la question que nous avons posée, dans notre numéro de Novembre 1966, en accord avec la Direction Générale, au sujet des indemnités de dépaysement.

Deux lettres intéressantes nous sont cependant parvenues :

L'une nous a été envoyée par un camarade en séjour au Brésil : elle répond exactement à notre question et donne un ordre de préférence avec quelques commentaires.

L'autre nous vient d'un membre de la Délégation de MADAGASCAR. Elle ne nous apporte pas un ordre préférentiel, mais remet en question certains principes :

.../..

" J'en viens maintenant, écrit notre camarade, à ce qui fait couler  
" beaucoup d'encre et de salive dans tous les milieux du B.C.E.O.M. :  
" le rajustement des indemnités de dépaysement.

" Ce terme déjà, à mon avis, est impropre ; un parisien peut très bien  
" être dépaycé en Bretagne et un autre ne pas l'être en Mauritanie. Le  
" dépaysement, sorte de réaction affective, ne peut pas s'indemniser.

" Personnellement, je pense que le terme "indemnité d'éloignement" est  
" plus proche de la réalité. Car si le sentiment d'éloignement peut,  
" lui aussi, changer d'intensité avec les individus, cela peut toujours  
" se traduire, sur le plan financier, par le montant du voyage de rapa-  
" triement. Nous avons presque tous eu l'obligation, un jour ou l'autre,  
" de rejoindre la France pour des raisons personnelles et indépendantes  
" de notre volonté. Et le prix d'un voyage TUNIS-PARIS n'est pas le même  
" qu'un TANANARIVE-PARIS.

" Quant aux autres considérations, elles devraient relever du même prin-  
" cipe, c'est-à-dire du plan financier, et je ne suis plus d'accord avec  
" vous quand vous dites que dans les éléments entrant dans les pourcen-  
" tages de "sursalaires" (?), il y en a de non chiffrables, parce que  
" purement subjectifs. Puisqu'ils ne sont pas chiffrables, pourquoi les  
" faire entrer dans l'appréciation d'une indemnité ? Restons-en donc à  
" ce qui est chiffrable, mais chiffrons tout : alimentation, chauffage,  
" habillement, scolarité, impôts, car tous ces postes de dépenses fami-  
" liales varient à l'infini avec les différents pays (comparez le budget  
" chauffage ou habillement d'un agent au MALI avec celui d'un agent à  
" St-PIERRE & MIQUELON, par exemple). Et tous ces éléments sont à la  
" portée des Services intéressés du Siège, certaines publications spé-  
" cialisées faisant paraître périodiquement des mercuriales dans les dif-  
" férents pays d'outre-mer, et les Chefs de Mission et de Délégation  
" étant bien placés pour fournir tous ces renseignements.

" Enfin, votre question posée dans votre bulletin de Novembre prouve  
" bien que le problème reste posé : sur quelles bases pouvons-nous  
" juger les avantages d'un pays dont on ne connaît que l'indemnité ?  
" Je doute fort que l'un de nous puisse répondre avant de connaître tous  
" les éléments du coût de la vie de chaque pays. Quant au pays où chacun  
" de nous désirerait être affecté, encore une fois, cela peut n'avoir  
" aucun rapport avec la cherté de vie et encore moins avec le taux d'in-  
" demnité.

" Vos efforts, pour rechercher avec nous la plus grande équité en cette  
" matière, nous ont permis d'engager un dialogue ; mais n'oubliez pas que  
" c'est à vous de nous renseigner afin que nous puissions donner notre  
" avis en toute connaissance de cause. C'est donc par une question :  
" "Quelles sont les conditions de vie (budget familial d'une famille-type)  
" dans les différents pays où le B.C.E.O.M. est représenté ?" que je  
" réponds à la vôtre et je m'en excuse en vous adressant mon plus cordial  
" souvenir".

.../..

Nous rappelons que le Comité d'Entreprise s'est fait, dans cette affaire, l'intermédiaire entre notre Direction Générale et les camarades répandus à travers le monde. Mais il n'a aucune autorité ni responsabilité pour la fixation des indemnités et des principes sur la base desquels elles sont chiffrées. Il n'a pas non plus lui-même les moyens de réunir et de tenir à jour la documentation relative à tous les pays où le B.C.E.O.M. entretient du personnel permanent. Ce sont là des tâches dont se chargent la Direction Générale et les Services administratifs du B.C.E.O.M., à qui nous avons déjà transmis copie des deux lettres mentionnées ci-dessus. Mais, bien entendu, nous sommes prêts à faire paraître dans "l'Equipe" tous les renseignements qu'ils voudront bien nous communiquer pour l'information des camarades servant outre-mer.

x

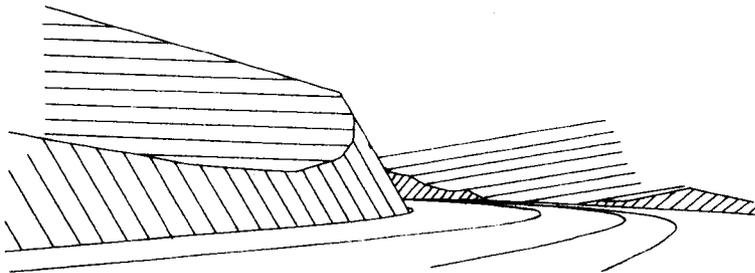
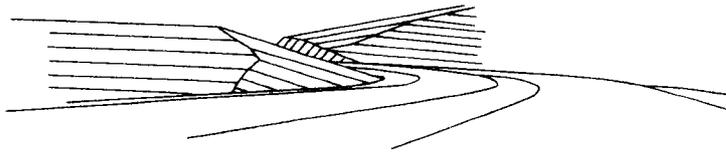
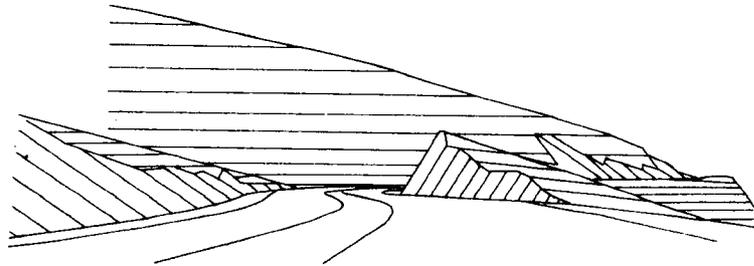
x            x

Notre camarade Paul SIMEON, économiste au B.C.E.O.M., est l'un des représentants d'une des organisations syndicales de salariés qui discutent actuellement avec des représentants patronaux, à l'échelon national, la mise au point du texte des conventions collectives relatives aux bureaux d'études.

Paul SIMEON a fait sur ce sujet, le 28 Décembre, devant les Membres du Comité d'Entente, un exposé très intéressant.

Il a bien voulu, en outre, accepter de mettre cet exposé par écrit et nous le publierons dans notre prochain numéro.

*PERSPECTIVES D'AUTOROUTE  
obtenues au moyen d'un traceur  
automatique travaillant sous les  
ordres d'un ordinateur.*



RETROSPECTIVE DU CARNET ROSE DE L'ANNEE 1966

---

Au cours de cette année écoulée, nous avons appris, parmi nos agents :

- le mariage de :

Mlle BENHACOUN Gloria, épouse ENKAOUA	- le 27.7.66	- Service DRE
Mlle NALET Christine, épouse GREZES	- le 5.7.66	- Service HAU
Mlle GESLIN France-Marie, épouse LANDRY	- le 12.2.66	- Service RA
Monsieur MANFREDI Berneiro	- le 23.7.66	- Service POA
Monsieur MAISTRE Paul	- le 26.12.66	- Service HYA

- et la venue au monde dans divers foyers de :

BERNEDE Marion	née le	5.9.1966
BRISON Marie-Noëlle	née le	17.5.1966
BRUYNOOGHE Jean-Pascal	né le	18.7.1966
COUSPEYRE Caroline	née le	3.5.1966
GILLET Olivier	né le	14.6.1966
GRAD Catherine	née le	3.1.1966
GRIZARD Thierry	né le	6.11.1966
LADEVEZE Philippe	né le	21.11.1966
LAJARRIGE Christine	née le	28.2.1966
LEPETIT Laurence	née le	14.6.1966
MARTINEZ Laurent	né le	3.10.1966
RISO-LEVI Aline	né le	18.6.1966
SCHMIDT Annie	née le	1.1.1966
TRAN TUAN Florence	née le	22.3.1966

PETITES ANNONCES

---

A VENDRE :

Appartement moderne - 3ème étage - 3 pièces - cuisine et  
salle de bain - cave - tout confort - chauffage central individuel au gaz -  
situé à VIROFLAY 30, rue Jean Rey à 100 m de la gare rive gauche et de la  
forêt de Chaville, faisant partie d'un ensemble dans un parc d'un hectare.

Prix : 82.000 Francs plus Crédit Foncier 13.000 Francs  
remboursable en 15 ans.

Prendre rendez-vous par téléphone auprès de M. DUPRE  
Tél. 742 - 14 - 70.